

Réunion du 13 avril 2023

Procès-verbal N° 29

Présidence M. B. MAY

Présents : MM. JC. PIBOIN, G. MARTIN, M. PINGUET

Excusés : Mme P. BEAURENAUD, M. L. ERAY

RAPPEL

. Planning de journée

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.

. Terrain impraticable

Pour toute déclaration de terrain impraticable, il convient de se référer au règlement page 130 de l'annuaire du District 2022/2023. **SAUF POUR LES COUPES DÉPARTEMENTALES.**

Toute demande effectuée en dehors de ces deux procédures ne pourra être prise en compte.

COMPÉTITIONS MASCULINES

1 – MATCHS NON-JOUÉS

DEPARTEMENTAL 1

Journée du 06/11/22 : LA CHARITE 2 / CHARRIN 1 - n° 50101.1 – fixé au 16 avril 2023

DEPARTEMENTAL 4 poule B

Journée du 26/02/23 : LUTHENAY 2 / NEUVY 1 – match n° 51394.2 – fixé au 16 avril 2023

2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

RAS

3 – FORFAITS

RAS

4 – COURRIEL

Du club de COULANGES

Attestation reçue de la mairie de MAGNY-COURS autorisant l'utilisation des installations sportives le 23 avril, 14 mai et le 4 juin 2023.

En cas d'indisponibilité du terrain de MAGNY-COURS, les matchs seront reprogrammés sur le terrain de COULANGES.

Du club de NEVERS FC

Déclaration de tournoi féminin du club de NEVERS FC le 10 juin 2023.

5 – DOSSIER TRANSMIS

RAS

6 – CALENDRIER GENERAL SENIORS : MODIFICATIONS

RAS

7 – COUPES DÉPARTEMENTALES

COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Les qualifiés

COSNE N3

ST BENIN R2, SNID R2, VAUZELLES R2

ESN 58 R3, NEVERS BANLAY R3, NEVERS CHALLUY SERMOISE R3

ST PIERRE D1

COUPE DU DISTRICT SPORT COMM

Les qualifiés

CHARRIN D1, COULANGES D1, GUERIGNY URZY D1, POUQUES D1

CLAMECY D2, CORBIGNY D2, LUZY MILLAY D2, ST ELOI D2

COUPE DE L'AMITIE

Les qualifiés (sous réserve des dossiers en cours)

TANNAY 1

E. MONSAUCHE-MOUX-BRASSY 1

OLYMPIQUE ST MARTIN 1

DRUY BEARD 2

CHAULGNES 2

E. CORANCY-CHATEAU ARLEUF 1

CORBIGNY 3

ST SAULGE 1

COUPE FÉMININE

Les qualifiés

COULANGES 1

Ent. CORBIGNY-CHATEAU CHINON ARLEUF 1

COSNE 1

ENT.POUILLY/MARZY 1

GUERIGNY URZY 1

NEVERS FC 2

SNID 1

ST REVERIEN 1

**LE PROCHAIN TIRAGE DE TOUTES LES COUPES AURA LIEU LE 19
AVRIL 2023 A 18H00 AU SIÈGE DU DISTRICT**

Les rencontres se joueront le week-end du 30 avril 2023

COMPÉTITIONS FÉMININES

1 - MATCH NON-JOUE

Critérium Féminin

Journée du 4 décembre 2022

COULANGES 1 / COSNE 1 – match n° 50695.1 – fixé le 21 mai 2023

2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 26 février 2023

Critérium Féminin

CHARRIN 1 / SNID 1 – match n° 50666.2

Le match initialement prévu le 26 février est reporté au 21 mai 2023.

Accord des deux clubs et de la Commission.

Journée du 5 mars 2023

Critérium Féminin

FC NEVERS 2 / CLAMECY 1 – match n° 50670.2

Le match initialement prévu le 5 mars est reporté au 16 avril.

Accord des deux clubs et de la Commission.

Journée du 23 avril 2023

Critérium Féminin

COULANGES 1 / SNID 1 – match n° 50675.2

Le match initialement prévu le 23 avril est avancé au 16 avril à 15h

Accord des deux clubs et de la Commission.

3 – COURRIEL

RAS

4 – COUPE FÉMININE

Pour la saison 2022-2023, la Coupe Féminine est composée d'un total de 10 équipes.

DÉROULEMENT DE LA COUPE FÉMININE

1/4 Finale => le 30 avril 2023

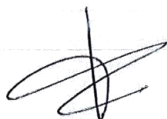
1/2 Finale Aller => le 28 mai 2023

1/2 Finale Retour => le 11 juin 2023

Finale => le 17 juin 2023

PROCHAINE RÉUNION LE MERCREDI 19 AVRIL 2023 A 17H00

Le Président
Bernard MAY



Le secrétaire de séance
Michel PINGUET



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.